

Le Ministère en charge de l'écologie... veut généraliser la chasse au loup Cherchez l'erreur...

Écrit par Safari photo

Vendredi, 05 Septembre 2014 12:28 -

Après avoir au fil des années élargi les conditions de sa destruction, cédant aux lobbies cynégétiques et agricoles, l'État en arrive aux solutions extrêmes au mépris des avis techniques et scientifiques. En effet, dans un arrêté du 5 août dernier paru le 14 août au Journal Officiel, le ministère en charge de l'écologie ouvre la possibilité de tirs de loups lors de battues de chasse, alors que cette espèce est protégée par le droit international comme le droit français.

Avant ce nouveau texte il était déjà largement possible de tuer des loups (avec des armes de guerre, de jour comme de nuit, toute l'année, y compris en période de reproduction de l'animal dans les cas de tirs de défense ...).

Ainsi, selon le protocole en vigueur, les éleveurs peuvent réaliser eux-mêmes des tirs de défense autour de leurs troupeaux. Ces tirs peuvent être réalisés par une dizaine de tireurs déployés aux alentours du troupeau dans le cadre des tirs de défense renforcée. Les tirs de prélèvement, qui ne s...

Consultez la source sur Image-nature.com: : [Le Ministère en charge de l'écologie... veut généraliser la chasse au loup Cherchez l'erreur...](#)